“ Fantomas ” devant les Jurés du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ayant consommé des victuailles diverses : biscuits, confitures, beurre, vin, café, il s'empara de divers objets : cigares, costumes de bain, un harmonica, des bougies, une brosse à souliers une casquette et les clefs de la maison. Puis après avoir piqué à la muraille des cartons signés « Fantomas », où il exprimait ses remerciements à Monsieur et ses respects à Mme, il quitta la villa, puis le jardin par la porte, dont il lui avait suffi de tirer le verrou.

5e et 5 bis : Dans la nuit du 30 au 31 octobre 1926, Loridan s'introduisit dans la maison de M. Vandenbrouck Albert, menuisier à Croix, 179, rue de la Mackellerie, qu'il connaissait pour y avoir précédemment monté l'électricité. Il y consomma du beurre, du lait condensé, du fromage, prit une paire de bas d'enfant, causant un préjudice total d'environ 55 francs ; essaya ensuite de pénétrer dans la maison par la porte de la cave, ne put y parvenir et s'en alla par où il était venu.

Trois semaines plus tard, dans la nuit du 20 au 21 novembre, Loridan retourna chez Vandenbrouck, bien décidé cette fois à s'emparer de son argent, dont il connaissait l'emplacement. Mais le chien de M. Vandenbrouck ayant aboyé, Loridan crut bon de ne pas insister.

6e Dans la nuit du 30 au 31 octobre 1926, en sortant de chez Vandenbroucke et toujours pourvu de son masque et de son revolver Loridan s'introduisit chez le voisin immédiat, M. Declercq Ignace, menuisier, 181, rue de la Mackellerie, à Croix, chez qui il avait également précédemment travaillé comme monteur électricien. Il y prit des bijoux, notamment une chaîne en or, des boucles d'oreilles en or, deux montres en argent, 250 francs en numéraire, causant, à la victime un préjudice total d'environ 1.620 francs, coupa l'électricité et s'en alla par la porte d'entrée, dont il avait découvert la clef.

7e Dans la soirée du 8 novembre 1926, Loridan visita la maison des époux Lorthiois, marchands de pommes de terre frites à Roubaix, 2 rue du Parc. Il les connaissait pour avoir quelquefois dansé avec leur fille Yvonne et savait que ce soir-là ils devaient se rendre dans un bal pour y vendre des pommes de terre frites et des sandwich.

Une fois dans les lieux Loridan fouilla les pièces de la maison. Au préjudice des époux Lorthiois, il déroba une somme de 200 francs en pièces d'argent, une centaine de francs en menue monnaie, un collier en or d'une valeur de 40 francs, une broche avec chaîne en or d'une valeur de 160 francs, une montre en argent et divers objets ou vêtements. Dans la chambre du locataire de la maison, Ecrepent Gustave, il prit un pardessus usagé et des chaussettes.

Puis, sans difficultés, sortit par la porte d'entrée. Plusieurs objets ou bijoux furent retrouvés en sa possession. La chaîne fut vendue à un bijoutier de Roubaix et la broche à un bijoutier de Lille.

Le 13 novembre 1926, vers 5 heures du matin, Loridan, armé et masqué, pénétra dans la propriété de M. Smith, 33 ans, ingénieur, 185, boulevard de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul, et escaladant le mur du jardin. A l'aide d'une échelle, il gagna une petite lucarne fermée par des carreaux et du carton, attacha le carton, ouvrit alors la fenêtre et entra dans les lieux, les visita minutieusement. Il commença par rechercher et rassembler les objets d'argenterie, puis se rendit dans la cuisine, où il se restaura de vin, de poisson et d'une pomme, se rendit ensuite dans la chambre du propriétaire.

Mais les aboiements du chien le firent déguerpir et Loridan se sauva en criant « Au revoir », abandonnant l'argenterie rassemblée et n'emportant qu'une médaille commémorative de la guerre et un fouet-laisse.

9e M. Ibied, notaire à Lille, possède à Lomme, 893, avenue de Dunkerque, une villa qu'il habite de mars à novembre. Loridan connaissait cette propriété pour avoir précédemment, alors qu'il était employé chez un sieur Flecq, transporté pour le compte de M. Ibied, divers objets de Lomme à Lille.

Le 17 novembre 1926, vers 20 h. 30, ayant fracturé le cadenas d'une pâture environnante, escaladé une haie et brisé un carreau, muni de son masque et de son revolver, Loridan pénétrait dans la place, qu'il visitait minutieusement. Il ne s'empara que d'objets de peu de valeur : une montre-bracelet en acier brun, des pelotes de fil et de laine, une boîte de cigares, une dizaine de francs, plusieurs clefs, deux bouteilles de vin.

Après avoir coupé les fils du téléphone et consommé une bouteille de vin, il s'évada par la porte, au-dessus de laquelle il était passé et dont la serrure portait sa clef.

10e Entre 4 6 heures du soir, le 18 novembre 1926, l'église Saint-Eloi, à Tourcoing, Loridan attendit que tous les fidèles fussent sortis et qu'on eut ferme les portes. Il fractura alors successivement les sept troncs de la nef contenant une somme totale d'environ 75 fr. Puis, s'étant rendu dans la sacristie, il en visita les placards, força un coffre en bois et prit une somme de 68 francs.

Il fractura le coffre-fort de l'Eglise, mais il laissa le contenu, jugeant qu'il n'était pas transportable. Il vola toutefois la clef d'argent du tabernacle.

Pour n'être pas gêné dans ses opérations, Loridan avait coupé une partie des fils électriques.

11e Dans la nuit du 17 au 18 novembre 1926, Loridan se rendit à Croix et pénétra dans la maison sise au n° 159 de la rue Kléber, habitée par la dame Halleux Dupuis.

Il y prit une timbale en argent et 3 francs de menue monnaie, puis dans le buffet, un billet de 5 francs et 2 boîtes de conserve.

Dans une des chambres de l'étage, il dérobe encore une petite bague en argent.

12e M. Maincent François, teinturier, demeurant à Lille, 83, rue Esquermoise, est propriétaire à Marcq-en-Barœul, boulevard de Tourcoing, d'une villa meublée servant de pied-à-terre.

Après avoir coupé, à l'aide d'une pince, la clôture en fil de fer barbelé de la propriété, brisé le carreau de la porte de derrière, déplace un madrier qui la maintenait fermée et manœuvré la targette, Loridan pénétra dans la villa, commença par se restaurer dans la cuisine puis fouilla les meubles, mais ne trouva et n'emporta que quelques objets sans valeur et des vêtements pour la plupart usagés.

13e MM. Liétaer et Perrin, négociants en laines à Tourcoing, ont installé leurs bureaux au premier étage d'une maison sise 43, rue Motte ; le reste de l'immeuble étant occupé par la dame veuve Baert-Vandevoorde, qui fait office de gardienne et par ses deux sœurs, Marthe et Jeanne.

Loridan connaissait particulièrement bien la disposition des lieux, pour y avoir précédemment posé l'électricité. Le 22 novembre 1926, vers 11 heures du soir, il y pénétra et se mit à fouiller tous les meubles de la maison.

Au rez-de-chaussée, il déroba au préjudice des dames Vandevoorde, une quantité assez considérable de bijoux et d'objets mobiliers d'une valeur approximative de 1.400 francs. Au 1er étage, dans le bureau de M. Liétaer, il ouvrit un classeur et s'empara d'une somme de 500 francs en billets de banque et de 150 francs environ en timbres postes.

Il prit encore un parapluie, une valise et un fascicule de mobilisation au préjudice de M. Perrin.

14e M. Delannoy Emile, hôtelier à Lille, 33, rue Colson, possède à Marcq-en-Barœul, 125, boulevard de Tourcoing, un chalet qu'il n'occupe que par intermittence et qui, pendant ses absences est laissé à la garde de M. Stratema Oscar, cabaretier à Marcq-en-Barœul, 129, boulevard de Tourcoing.

Le 26 novembre 1926, vers 8 h. 30 du soir, Loridan cambriola le chalet. Il fouilla les meubles, n'y trouva rien d'intéressant, prit alors deux ou trois bouteilles de champagne et trois boîtes de conserve de haricots verts, consomma passablement de champagne sur place et partit comme il était venu, non sans avoir, par une inscription sur le mur de la cuisine, témoigné de sa gratitude envers le propriétaire du logis.

15e M. Pollet, industriel à Tourcoing, 37, rue Saint-Jacques, est propriétaire à Wasquehal, au lieu dit « Le Chatelot », d'une villa inhabitée pendant l'hiver.

DES « COUPS » PARTICULIEREMENT AUDACIEUX

Dans la nuit du 26 au 27 novembre 1926, en sortant de chez M. Delannoy, Loridan pénétra dans la maison en brisant un carreau d'une porte vitrée fouilla les meubles, notamment le buffet, dans lequel il laissa allumée une bougie qui se consuma complètement, après avoir manqué de mettre feu au meuble. Il ne trouva rien à sa convenance si ce n'est qu'une brosse à habits qu'il emporta.

16e M. Castellain, bonnetier à Tourcoing, 134, rue Nationale, possède à Mouvaux, en bordure du boulevard de la Marine, un petit chalet en planches.

Dans la nuit du 26 au 2. novembre 1926, Loridan, en sortant de chez M. Pollet, pénétra dans le chalet. Il déroba des cigares, des cigarettes et des biscuits, puis comme il pleuvait, s'attarda dans le chalet et éventra, pour s'en faire une couchette, une balle de bourre de laines.

17e M. Cautier Pierre gérait à Roubaix un magasin d'épiceries, les « Dock du Nord » au n° 1 de la rue Saint-Georges, mais possédant une entrée sur la Grande Place.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre 1926, par la grande porte donnant sur la Place, Loridan pénétra dans le magasin. Il se servit de jambon, de pâté, prit du fromage, du beurre, des boîtes de conserve, du chocolat, vida une bouteille de Bourgogne, fractura le tiroir-caisse et y déroba outre une montre en or et un stylographe cent à cent cinquante francs d'argent liquide et une quarantaine de francs en timbres poste.

Il visita encore la sacoche du livreur, qui contenait une centaine de francs et sortit par la rue Saint-Georges, après avoir tiré le verrou et manœuvré le bec de cane qu'il emporta. Loridan reconnaît les faits ; il prétend, toutefois, n'avoir trouvé dans le tiroir-caisse que 60 à 70 francs.

18e Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 1926, Loridan tenta de cambrioler le débit-épicerie de M. Lyppers, 75, rue de la Mackellerie, à Roubaix.

Vers une heure et demie du matin, ayant escaladé les cabinets qui longent extérieurement les murs de clôture des maisons de la rue de Béthune, il était, en suivant la crête de ce mur, parvenu à la maison Lippens.

Une fois sur le toit de la cuisine, il avait essayé de pratiquer une ouverture pour pénétrer ainsi dans la maison, mais dérangé dans ses entreprises par les aboiements du chien, il se borna à se laisser tomber dans la cour en traversant la vérandah. Là, à l'aide d'une barre de fer, trouvée sur place et d'un burin qu'il avait emporté, il descendit la grille du soupirail de la cave et descendit ; il s'apprêtait à en sortir en fracturant la porte d'entrée donnant sur le vestibule, quand le chien aboya de nouveau. Loridan résolut alors d'attendre. Vers six heures du matin, la porte de la cave s'ouvrit et Mlle Simone Jouvenaux, belle-fille de M. Lippens, descendit faire sa provision de charbon ; Loridan se dissimula derrière un tonneau et se tint coi.

Mais quelques secondes plus tard, Lippens qui venait de constater.. à la fois que le gaz ne s'allumait plus (Loridan avait, en effet, fermé le compteur) et que le soupirail de la cave était ouvert, étant descendu à son tour, le malfaiteur rajusta son masque, se leva tout d'un pièce et braqua son revolver sur le père et la belle-fille, en leur disant : « Ne bougez pas, ne criez pas, ou je tire ». Mais M. Lippens et demoiselle Jouvenaux n'avaient pu s'empêcher de crier et leurs cris avaient déterminé Mme Lippens, mère, pour les rejoindre. Loridan la croisa dans l'escalier, elle empoigna le revolver braqué sur elle. Loridan la bouscula et la tenant en respect, gagna la sortie de la cave.

Une fois dans le vestibule, il poussa le verrou, croyant avoir enfermé la famille Lippens. Dans le tiroir du débit, il déroba une boîte à cigares contenant 15 à 20 francs en pièces de 10 centimes et prit la fuite en compagnie d'un individu qui faisait le guet, mais ne put être identifié.

19e Loridan avait été employé dans le courant de septembre 1926 à la gare de Roubaix. Wattrelos en qualité d'homme d'équipe. On lui avait fait alors la théorie dans les bâtiments de la Grande Vitesse, dont il connaissait parfaitement les dispositions. Il n'avait été que 8 jours l'employé de la Compagnie.

Le 1er décembre 1926, il conçut l'idée de les cambrioler. Cette expédition ne lui rapporta presque rien, car on avait pris la précaution de transporter à la Direction de Lille le montant de la recette quotidienne, soit 90.000 fr.

Vers 10 heures du soir, il pénétra dans le bureau de la Petite Vitesse, en cassant un carreau. Il visita les tiroirs et tenta, sans y parvenir de fracturer le coffre-fort avec un burin ; il sortit avec pour tout butin la casquette d'un employé et après avoir signé : « Fantomas » sur un carton et sur le mur.

De là, il pénétra dans le bureau de la Grande Vitesse. Se trouvant dans la Salle des Pas Perdus, il fit, à l'aide d'un couteau, sauter le portillon du guichet des billets, entra par cette ouverture, fractura quelques tiroirs, où il prit deux ou trois francs, ainsi que des timbres. Il visita ensuite successivement mais sans rien y prendre, le bureau de la consigne des colis et des bagages, le bureau du chef de gare et une pièce voisine, où les employés remisent leurs vêtements.

Sorti de la gare et longeant à nouveau les voies, il pénétra par le guichet dans la barraque de la bascule, prit dans un tiroir deux timbres et un paquet de tabac et sortit par la fenêtre, pour quitter ensuite définitivement l'enceinte des chemins de fer.

20e Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1926, Loridan pénétrait, en fracturant à l'aide de sa pince universelle la serrure de la porte d'une salle de débarras dans l'église Saint-Hilaire, à Halluin.

Après avoir fouillé les tiroirs de la sacristie et y avoir pris une trentaine de francs et 160 dans le portefeuille du sacristain, il fractura dans l'église une dizaine de troncs, qui contenaient environ 150 francs. Pour laisser la trace de son passage, il signa « Fantomas » sur les deux corpéraux du maître autel et d'un autre autel.

Puis sans désemparer, il quitta l'église pour aller cambrioler les locaux de la Mairie d'Halluin, toute proche.

21e Après avoir éteint les becs de gaz à proximité de la Maison Communale, Loridan escalada le balcon et en cassant un carreau pénétra dans le bureau des employés.

Il visita les tables-bureaux successivement, de l'employé Declercq, dont il souleva la planche pour retirer le tiroir et où il déroba la somme de 50 fr. 75, contenue dans une enveloppe ; de l'employé Grenier, où il prit une dizaine de francs et 1 fr. 50 en timbres poste ; le bureau de l'employé Berte, enfin qui contenait dans une enveloppe la somme de 10.000 francs, à laquelle, heureusement, il ne toucha pas, n'en ayant pas remarqué la présence.

M. Tanchenon, menuisier, cousin de Loridan occupe à Halluin, au 72 de la rue Jean Jaurès, une petite maison, au jardin de laquelle la brèche d'une maison voisine démolie permet d'accéder.

Dans la soirée du 5 décembre 1926, le malfaiteur pénétra dans la maison, qu'il visita complètement. Dans la chambre à coucher, il s'empara notamment d'un pardessus et d'une canne en bois de hêtre, d'objets ou d'accessoires de toilette divers.

L'INTERROGATOIRE

Il est plus de 18 heures, lorsque les formalités préliminaires terminées, le président Mirande procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Loridan, du « Fantomas », dont le pâle visage s'éclaire de deux yeux malicieux, n'est point un malfaiteur ordinaire.

On nous a dit qu'il était intelligent. Certes, il l'est.

Au rappel de ses exploits contenus dans l'acte d'accusation, « Fantomas », qui n'en a pas perdu une syllabe, a souri imperceptiblement. Mais pour que nul ne s'en aperçut, il prit la précaution de se prendre le menton dans la main gauche.

Quelles réminiscences !...

Mais voici que le Président commande : — Loridan, levez-vous.

Et « Fantomas », le cambrioleur facétieux, devient sérieux comme un baudet qu'on étrille.

Le dialogue qui, tout d'abord, s'engage entre le Président et l'accusé, nous apprend l'invraisemblable « curiculum vitæ » de Loridan.

Mal dirigé, ou plutôt non dirigé, Loridan livré à lui-même, — ses père et mère séparés ne s'en inquiétant pas — avait pendant la guerre, colporté des lettres. Il fut, dit-on, interné par les Allemands pour ce fait.

La guerre terminée, il partit à Bordeaux. Là il fit la connaissance de soldats américains et, cédant à son goût des aventures, s'embarqua un beau jour avec un contingent de sammys à destination du Nouveau Monde. Il avait quinze ans.

Après un séjour de quelque temps dans ce pays, Loridan, pris du mal du pays, revint en France.

Son père et sa mère ayant contracté d'autres unions, le jeune globe-trotter ne chercha à revoir ni l'un ni l'autre.

Condamné plusieurs fois, il fut enfermé dans une maison de correction. Puis il fut électricien intelligent, il eut pu se créer une situation sous cette profession, mais Loridan n'était pas courageux. Il avait lu, par ailleurs, des romans où les héros s'appelaient Arsène Lupin et Rocambole ; il avait vu, aussi, sur l'écran d'un cinéma les invraisemblables aventures de cambrioleurs mondains.

Loridan avait trouvé sa voie. Il devint Fantomas.

Quant aux faits qui lui sont reprochés, « Fantomas » les a reconnus dès le jour de son arrestation. Sans ambages, il renouvelle ses aveux.

Et l'audience est suspendue après l'audition de sept témoins, dont cinq des victimes de « Fantomas » : MM. Edouard Cau, de Tourcoing ; Joseph Lambin, de Comines ; Anatole Leman, de Roubaix ; Vandenbroucko, de Croix et Mme Verstavel, de Roubaix.

Elle reprendra aujourd'hui à midi.

R. J.

Mœurs à Marcq-en-Barœul

Louis Bressard, 47 ans, marchand de quatre-saisons, rue de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul, est condamné à **dix ans de réclusion** et à **20 ans d'interdiction de séjour**, pour d'odieux attentats commis sur une quinzaine de petits garçons.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise — LILLE —

L'exécution de Beyen à Dunkerque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En face de la prison, un cabaret porte sur son enseigne : « On est mieux ici qu'en face » et, véritablement, devant la veuve, l'ironie de ce texte prend une ampleur tragique.

Les derniers moments du condamné

Quatre heures cinq... M. Lamer, procureur de la République, venait d'arriver sur les lieux en compagnie de Me Phalempin, défenseur de Beyen et de l'abbé Dumont, aumônier de la prison.

Le magistrat pénétra alors dans la maison d'arrêt et s'en fut, avec sa suite, à la cellule de Beyen. Celui-ci, qui ne se doutait de rien, dormait d'un profond sommeil.

Aussitôt éveillé, il se rendit compte que le jour était venu et accueillit avec une impassibilité complète la fatale nouvelle. Il accepta la cigarette et déclara qu'il avait l'intention d'entendre la messe. D'après les assistants, Beyen resta flegmatique jusqu'au dernier moment. L'impression qui en reste : une brute épaisse qui considérait qu'il fallait « payer » et qui a « payé » avec une certaine honnêteté.

Justice est faite !

La messe terminée, qu'il a écoutée quelque peu distraitement, Beyen s'en fut faire la dernière toilette, puis M. Deibler signa le registre de lever d'écrou.

Les instants du condamné étaient comptés.

Par les couloirs de la maison d'arrêt, le cortège se dirigea vivement vers la sortie.

A 4 heures 50, la lourde porte de la prison s'ouvrait et, entouré par son défenseur, Me Phalempin et par l'aumônier, Beyen apparut.

Il faisait alors grand jour ; un peu pâle, le condamné arborait un sourire de bravade au seuil de la mort ; il s'arrêta un instant, regarda la guillotine du haut en bas et d'un pas ferme marcha vers elle.

Au moment d'être basculé sur la planche, Beyen se raidit et dans un dernier mouvement de cabotinisme, sans doute, s'écria : « Vive la Belgique ! » Son cri s'étrangla, tandis qu'il s'engageait dans la fatale lunette.

Avec un « hon ! » de lutteur, le couteau tomba... Justice était faite.

Une cinquantaine de personnes seulement assistaient à la macabre cérémonie ; parmi celles-ci, on nous a signalé la présence du père de Boëns, la victime du jeune docker.

Aussitôt après l'exécution, le cadavre du supplicié fut emmené dans le fourgon du cimetière de Dunkerque, où l'inhumation eut lieu sans témoins, toutes les issues de la nécropole ayant été sévèrement consignées.

Près de la rue des Remparts, la foule énorme qui s'était amassée pendant toute la nuit, se dispersa, comme à regret.

On commenta, on raconta.

Ceux qui ont vu furent entourés ou sollicités de donner des détails... On se répéta l'ultime cri... Dans quelques jours, on n'en parlera plus.

A. B.

Le procès de Colmar

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ORGANISATION DE LA SCHUTZTRUPPE

Elle est reprise à 14 h. 40 et l'on continue l'interrogatoire de Schall.

Ce dernier, avec des gestes brefs, d'une voix très nette, fournit des explications qui ne manquent ni de clarté, ni surtout d'habileté, et encore moins d'abondance. Lui reproche-t-on de s'être inquiété du théâtre allemand en Alsace ? Pourquoi pas, répond-t-il, c'est un des soucis de M. Peirotes, maire de Strasbourg, dont on ne suspecte pas le patriotisme.

Dans quelles conditions demande à Schall, le président, a été fondée la Schutztruppe du Heimatbund ?

Schall : Dès le début du mouvement nous fûmes l'objet de menaces. Des bandes armées purent impunément troubler toutes les réunions. Chaque parti eût ses organisations de protection. Le Heimathund a suivi ces exemples. Encore jamais n'a-t-il menacé de tuer comme un chien un ministre français.

On donne ensuite lecture des plans d'organisation de la « Schutztruppe ».

Le Président : C'est un véritable plan de mobilisation.

Schall rappelle alors que le 22 août 1926, à Colmar, une bande armée troubla une réunion autonomiste. Nous eûmes des blessés, dit-il ; personne ne fut poursuivi. Ce fut la raison qui nous décida à créer des organismes de défense.

Quels furent les effectifs des troupes de défense de l'Heimatbund ? Quarante personnes en tout. C'est bien justement ce qui étonne : cette disproportion entre nos plans et leur réalisation.

Allons, M. le Président, remarque Me Berthon, puisqu'ils complotaient, vous n'allez pas leur reprocher de n'avoir pas réussi !Rires).

Schall n'achèvera pas ses explication avant aujourd'hui car le président lève l'audience à 17 heures 30.

ETMA T.S.F
11 Rue St Pierre St Paul. LILLE
CATALOGUE FRANCO 1.50 en timbres-poste
Maison la mieux assortie de la Région du Nord en POSTES à LAMPES, HAUT-PARLEURS Pièces détachées. Ebonite et Bakélite et en POSTES à GALENE.
SUPER à 5 lampes en pièces détachées, 576 fr.
Toujours les meilleurs prix

La Journée Sportive

CYCLISME

Les épreuves du Réveil du Nord

Le circuit de Lille

DIMANCHE 6 MAI — 145 KILOMETRES

Nous approchons, messieurs ! Nous approchons ! Plus que 24 heures pour s'avancer dans le chemin de la gloire. Allon, voyons ! Calmez votre nervosité de pur-sang. A quoi cela vous avance ? Soyez calmes ! Conservez votre sang-froid !

Le sang-froid n'est-ce pas une des qualités primordiales pour mener à bien ce que l'on entreprend ? Est-ce les noms des nombreux concurrents de valeur qui vous chagrinent ? Comment serez-vous, en lisant les noms des derniers engagés qui seront probablement suivis encore de quelques retardataires ? Nerfs à fleur de peau ? Pourquoi ? Reprenez sur vous-même et faites bien attention aux instructions qui vont suivre.

Voici tout d'abord la presque toute dernière série des coureurs qui s'aligneront au départ : **Lucien Fourdrain ; Aimé Blondé ; Marcel Vanchote ; Albert Davoine ; Louis Déneckère ; Arthur Duvet ; Georges Loridan ; Lucien Buttez ; Gustave Carbone ; Lucien Crespel ; Emile Masschelier ; Robert Merbaix ; Louis L... ; Charles Derenbaix ; Joseph Vandommele ; César Quique et Julien Joly.**

Et maintenant des précisions qu'il est toujours bon de rappeler.

LE DEPART

Les opérations de contrôle auront lieu dans le hall du « Réveil du Nord », 186 bis rue de Paris, sous la direction de M. Gauthier commissaire général de l'épreuve, assisté des membres de la Commission de l'U.V.F. et de notre service sportif.

Le contrôle sera ouvert à 9 h. 30 et fermé à 11 heures. A 11 h. 15, on se rendra en cortège précédé de la voiture officielle, au lieu de départ par les rues de Paris, du Sec-Arembault, de Béthune, place de la République, rue Léon Gambetta d'Esquermes, porte de Béthune, où le départ réel sera donné à 11 h. 30.

LES CONTROLES

A HAZEBROUCK, contrôle de ravitaillement au siège du Comité de l'U.V.F. Café du Centre, Grand'Place, sous la présidence de M. Paul Ewervyn, délégué ; M. Clément Dubois, d'Hazebrouck nous a également promis son concours et suivra la course avec sa voiture.

On arrive à Hazebrouck par la rue de Merville Grand'Place et route de Saint-Omer pour atteindre Wallon-Cappel où l'on prend la grand'route à droite, pour se rendre à Cassel.

A CASSEL, contrôle fixe sous la direction de Mme Descamps. Le contrôle se tiendra sur la Place. Les coureurs seront tenus de signer sur les feuilles de contrôle.

A ARMENTIERES, contrôle de ravitaillement, sous la direction de M. Vandersthooten. Le contrôle se tiendra chez M. Denis, rue d'Ypres. Voici l'itinéraire dans Armentières :

Avant d'entrer dans la ville tourner à gauche par la rue de Messines, face à la Gare annexe le Pont National (ex-levis), tourner à droite en arrivant au pont de la Targette, longer le quai de l'Abattoir traverser du pont et de la place de de l'Abattoir, rue des Quais et tourner à gauche dans la rue d'Ypres.

Le circuit de l'Avesnois

Dimanche 13 Mai — 140 kilomètres

Les coureurs remplissant les conditions énumérées plus haut pour le « Circuit de Lille », peuvent participer au « Circuit de l'Avesnois », de même qu'à toutes les épreuves régionales organisées par le « Réveil du Nord ».

Pour le « Circuit de l'Avesnois » qui aura lieu le 13 mai, les coureurs peuvent dès à présent se faire inscrire ou envoyer leur engagement au siège de l'OLYMPIQUE du Bassin de la Sambre, 3, place d'Armes à Maubeuge ou au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille.

La clôture des engagements est fixée au 10 mai, avec sursis.

Courses de Bully (75 kilom).

DU 22 AVRIL (toutes catégories)

1er DHOOGHE de Leng avec 4 minutes d'avance sur le second sur Cycle « LA FRANCE ».

AU VELODROME PERENCHIES

Dimanche 27 mai 1928 à 14 h. 30 précises se disputera le Grand Prix d'Ouverture à 14 h. 30 précises.

Au programme : Record kilomètre par équipe Match-poursuite, Américaine 50 kilomètres, avec la participation assurée des coureurs suivants.

1. Vandenbrouck Camille-Perrain Julien ; 2. Desmoutier Hermant-Bauwen Jules ; 3. Cardot Emile-Lepoutre Jean ; 4. Boursier Emile-Wuisingues Omer ; 5. Alexandre Julien-Alexandre Marcel ; 6. Hernhelin Eugène-Butaye ; 7. Despeghel Omer-Kovenacker Alfred.

Course locale réservée aux membres du Club 20 kilomètres. En cas de mauvais temps, la course sera remise à une date ultérieure. Prix des places : 3 fr. ; 5 fr. Virage (assis) : 10 fr. Pelouse.

Les portes seront ouvertes à partir de 13 heures. La Commission décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pendant la réunion, grand concert musical par l'Orchestre.

LE GRAND PRIX DE L'E.S. ENNEQUIN

L'Etoile Sportive de Loos-Ennequin fera disputer son Grand Prix le jeudi 17 mai.

Cette épreuve sera dotée de 1.000 francs de prix, des prix spéciaux sont réservés aux coureurs débutants et avec cumul au classement. Cette course est ouverte aux 3e, 4e catégories et débutants sous les règlements de l'U.V.F. Nombreux primes seront données aux débutants primes offertes gracieusement par les hôbitants de Loos.

Une superbe coupe sera attribuée au Club ayant 3 coureurs les mieux classés, minimum d'engagement : 5 coureurs.

On s'inscrit dès maintenant au siège chez Michel De Baets à Loos, 7, rue J.-Bte Deroullers. Droit d'engagement : 5 francs, dossard et assurance compris (non remboursable).

Le départ sera donné à 14 h. 30. Grand'Route de Béthune par M. le Maire de Loos.

UNE COURSE LE 13 MAI A L'U.C. LILLOISE

Union Cycliste Lilloise organise le 13 mai, une course cycliste Lille-La Bassée retour, environ 50 k. ouvert ou 4e catégorie et débutants, droit inscription : 4 fr. dossard, assurance compris. Remise des dossards au siège de L'U.C.L., 13, rue de Sarrazins de 14 h. à 14 h. 30, départ en groupe jusqu'au delà de la porte de Béthune, où le départ sera adonné par M. Maurice Binaud, Président d'honneur à 15 h. précises. Une prime de 5 fr. sera allouée au plus jeune débutant et au plus vieux terminant la course.

Les prix : au 1er, 100 fr. ; 2e, 70 fr. ; 3e, 60 fr. ; 4e, 45 ; 5e, 35 ; 6e, 30 ; 7e, 25 ; 8e, 20 ; 9e, 15 ; 10e, 15 fr. plus 5 prix aux 5 premiers débutants avec cumul au classement général.

Au 1er débutant 1 frein spécial arrière de course.

AU VELODROME DE LA LYS

La course Gand-Menin, grand prix « Nory » 104 kil. pour juniors, se disputera le dimanche 6 mai, cette épreuve classique connaîtra certainement le plus grand succès vu la participation des Constructeurs avec leur team complet.

Itinéraire : Gand (départ à 1 h. 30) : Melle, Lecuwerghem, Grammont, Renaix, Harlebecke, Courtrai, Menin. L'arrivée sera jugée au Vélodrome où les coureurs auront encore 2 tours et demi de piste à faire. Prix : 2.000 francs avec Coupe pour les Constructeurs. Les inscriptions se font au Vélodrome de la Lys à Menin.

En attendant les routiers, grandes courses sur piste pour Indépendants.

Elimination, handicap, 100 kil. par équipes avec classements : Vandeveldé, Libor ; Demeyer Charles ; Seynaeve Maurice, Dysers Constant ; Desmet Gérard, Vermeersch Gérard ; Boone Léopold, Boone Charles ; Van Iseghem Marcel, Voet Achille ; Depuydt Camille, Moreels Gaston ; Jacques Gustave, Vansteenkiste Gilbert.

Beau concert pendant la réunion. Prix des places : 4, 6 et 8 francs. Portes ouvertes à 1 h. 15 ; départ à 2 h. 30.

UNE COURSE AU V.C. AUXILOIS. — Le V.C. Auxilois organise le dimanche 6 mai une grande course cycliste avec le concours de M. Paccoud.

Liste des prix : Au 1er 75 fr. ; au 2e 50 fr. ; au 3e 35 fr. ; au 4e 25 fr. ; au 5e 5 fr. Prix réservés aux coureurs du V.A.C. : au 1er 75 fr. ; puis 50, 35, 25, 10 et 5 francs.

On s'engage dès maintenant au « Café Sombret » rue d'Arras, et jusqu'au départ. Remise des dossards de 14 h. 30 à 15 h. 15, chez Courbet, rue d'Hesdin. Départ à 15 h. 30, devant le garage Paccoud. Itinéraire : Auxi, Lannoy, Willencourt, La Neuville, Auxi, Beauvois, Rivière, Wavans, Auxi. A couvrir 4 fois, soit 64 kilomètres.

L'OUVERTURE OFFICIELLE DU VELODROME DU BRULE

C'est dimanche 6 mai que le Vélodrome du Brûle de Lillers va faire son ouverture de saison sportive. Cette date va combler d'aise les fervents du sport cycliste et aussi les amateurs avides de plein air. Cette piste dans son décor incomparable sera encore le rendez-vous de ceux qui veulent passer un dimanche agréable.

Les courses cyclistes organisées par l'Union Sportive Lilloise au profit du Bureau de bienfaisance de la ville de Lillers doivent remporter un succès sans précédent.

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

Contenant cette semaine :

Les photos sur le Grand Prix « La Nordiste » à Marcq-en-Barœul ; sur le Grand Prix Cycliste de la Ville de Lille ; sur les brevets d'athlétisme de la L. N. A.

Les informations sur le « **Circuit de Lille** » organisé par le « **Réveil du Nord** » ; sur l'épreuve « Tourcoing-Béthune » ; sur les matches Paris-Nord en football-association et en rugby ; sur les concours d'E. P. et de P. M. qui auront lieu à Lille ; sur les galas de boxe de l'A. des Arts de Roubaix et du Club Pugilistique Auchellois ; sur les courses hippiques de Lille et d'Amiens ; sur le tir ; sur le jeu de paume etc... ainsi que les comptes rendus sur les manifestations de la semaine écoulée.

Les articles sur le football ; sur l'athlétisme ; sur la marche ; sur le basket-ball ; sur l'hippisme ; sur le motocyclisme etc...

Les potins et les **charges** dans les diverses chroniques.

Les Sports du Nord

Le grand organe régional d'informations sportives, six pages, trois couleurs, ne coûte que :

25 CENTIMES

Nous donnons ci-dessous le programme complet de cette réunion de bienfaisance :

1. Prix du Muguet : Course réservée aux membres de l'Union Sportive Lilloise. Deux manches : 1.000 mètres vitesse et 4.000 mètres poursuite. Prix : 30, 20, 15 et 10 francs.

2. Prix du Printemps : Course ouverte aux coureurs de 3e et 4e catégorie du Pas-de-Calais (dix tours). Prix : de 10 à 5 francs pour les deux tours. Primes finales : 30, 20, 15 et 10 francs.

3. Match Omnium élitre : Meurzet et groupe d'Amiens ; Lebrun ; Coulé, d'Arras ; Degrote et Fenteyne belges). 1re manche : 1 kilomètre contre la montre ; 2e manche : 10 tours poursuite à l'Américaine ; 3e manche : 12 tours poursuite à l'Italienne.

4. Match Noblesse (Amiens) contre deux régionaux : 1re manche, 500 mètres contre la montre ; 2e manche, 1.000 mètres vitesse ; 3e manche, 5.000 mètres en poursuite.

5. Grand prix d'ouverture : Course individuelle sur 60 tours ; classement par points. Prix : 200, 125, 100, 80, 60, 40, 30 et 20 francs.

6. Prix de la progression : Course de prime internationale, 250 francs de primes.

7. Course de Consolation.

Les engagements sont reçus par M. Noel Venor, Ecole de Natation, jusqu'au 3 mai (engagement gratuit).

Le soir, salle du Théâtre, grand bal.

Dimanche 24 juin, au Vélodrome du Brûle, grandes courses cyclistes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

PARIS-NORD

Dimanche à 15 heures, au terrain du Football Club de Roubaix

Un lever de rideau de juniors

Le temps lui-même semble vouloir contribuer au plein succès d'un superb événion sportive qui se déroulera dimanche prochain 6 mai sur le magnifique stade Amédée Prouvost, dont les modifications ont encore subi de grandes modifications pour permettre à plus de 10.000 spectateurs de suivre très commodément les matches.

292.50 A, 405 V ; 4 derniers 292.50 N.

Nous avons donné hier la composition de l'équipe de la Ligue de Paris, qui s'annonce tout simplement formidable avec ses huits internationaux nous pouvons annoncer aujourd'hui que l'équipe de la Ligue du Nord se présentera au grand complet, tous les titulaires ayant à cœur de s'employer pour faire triompher les couleurs blanches de la Ligue du Nord.

L'équipe du Nord se présentera donc dans la formation suivante : but : Encontre (R. C. Roubaix) ; Arrières : Wallet (cap. Amiens A.C.) et Dubonchel (O. L.) ; Demis : Dujardin (O. L.), Debeis (F. C. Roubaix), Cossement (R. C. R.) ; Avants : Leseugle (R. C. R.), Schutt (U. R. Dunkerque-Malo), Taisne (A. A. C.), Biliquel (U. S. Boulogne) et Fermer (F. C. Calais).

Tous ces joueurs sont suffisamment connus pour que nous puissions nous dispenser de nous étendre sur leurs qualités indéniables.

Le coup d'envoi du grand match Paris-Nord sera donné à 13 heures précises. En lever de rideau à 13 heures 30 se fêtera la finale du Championnat scolaires juniors entre l'Union Sportive de l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières (série dimanche et la Vaillante de Mézières (Ecole primair supérieure, série jeudi).

Armentières a battu dans son groupe le Cours Préparation de l'Icam de Lille (équipes 1 et 2) et l'Ecole de Rééducation Professionnelle de Tourcoing. En intergroupes il a défait facilement l'Ecole Prima